

Cybergeogeo

Colloque "les problèmes culturels des grandes villes", 8-11
décembre 1997

Cynthia GHORRA-GOBIN

Des villes et de la question multiculturelle : comment définir un espace multiculturel ?

About cities and the multicultural questions: how to define a multicultural
space ?

article 76

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Au cours de ces dernières années, le terme " multiculturalisme " a été largement utilisé dans les sciences sociales, les médias et le débat politique. Bien que peu précis, ce concept sert toutefois à désigner des villes se composant de groupes sociaux culturellement distincts. A partir d'une analyse de la mise en oeuvre du redécoupage des circonscriptions électorales à Los Angeles, le texte a pour objectif de démontrer les ambivalences du multiculturalisme en raison de son incapacité à donner sens à ce que pourrait être un espace public multiculturel.

Multiculturalism has been largely used in the social science as well as by the media and the political debate, in the last few years. Although not very precise as a concept, it helps designate cities which include social groups which are culturally distinctive. Based on an analysis of the redistricting in Los Angeles, this text has an objective to underline the ambivalences of multiculturalism for not being able to give meaning to a public multicultural space.

PLAN

Les Etats-Unis et la critique de la matrice monoculturelle

1.1- Du mouvement en faveur des droits civiques ...

1.2-...à l'adoption du principe du traitement préférentiel

Multiculturalisme ou les risques d'ethnisation des rapports sociaux : la procédure du redistricting à Los Angeles

2.1- Los Angeles : De la ville anglo-saxonne à une réalité pluri-ethnique

2.2- Le redistricting instrumentalise les relations inter-ethniques

Conclusion : du redécoupage territorial à l'impératif d'un espace multiculturel

TEXTE

Au cours de ces dernières années, le terme "multiculturalisme" est devenu en vogue dans les sciences sociales, les médias et le débat politique. Bien que peu précis, il a réussi à renforcer la prise en compte de la dimension culturelle dans une discipline comme la géographie ¹. On parle désormais de villes multiculturelles pour désigner des villes se composant de groupes culturellement distincts, suite à l'intensité des flux migratoires au cours de ces dernières décennies, parallèlement à l'avènement de l'économie-monde. L'adjectif "multiculturel" sert à identifier une réalité pluri-ethnique ou encore multiethnique mais souvent ne fait aucune référence à la perspective politique alors que

pour Charles Taylor(1994) et d'autres philosophes politiques, le multiculturalisme ne peut être envisagé comme un état de fait mais comme un modèle d'organisation d'une société (à construire). Le multiculturalisme devrait ainsi être en mesure de combiner les droits de l'individu, la démocratie et la reconnaissance politique des communautés culturelles et c'est de cette perspective qu'il est abordé ici.

Ce projet de société que prône le multiculturalisme s'avère extrêmement riche sur le plan épistémologique et en même temps ambitieux sur le plan politique. Aussi il exige un débat qui tiendrait compte des pratiques pour éviter de prendre le risque de sombrer dans une certaine forme d'ethnisation des rapports sociaux et de mettre en péril l'unité de l'Etat-Nation. A partir d'une analyse du contexte des Etats-Unis, -la nation illustrant le mieux cette volonté de l'avènement du multiculturalisme dans la seconde moitié du 20ème siècle- et plus précisément de l'observation de la mise en oeuvre du redécoupage des circonscriptions électorales ("redistricting") à Los Angeles, un acquis de la mobilisation pour les droits civiques ("civil rights movement") des années 1960, le texte a pour objectif de démontrer les ambivalences du multiculturalisme. Le redistricting se définit comme le redécoupage des circonscriptions électorales afin de faciliter l'avènement d'élus représentant les minorités ethniques. Il s'agit d'une part de souligner les effets pervers du multiculturalisme (à partir certes d'une intention louable) à l'heure où la théorie de l'assimilation pose pourtant problème [2](#). et d'autre part et de définir le sens à donner à un espace public multiculturel.

Les Etats-Unis et la critique de la matrice monoculturelle

Les Etats-Unis se définissent, dès le 18è siècle, comme un nouveau peuple dans la mesure où tout individu (souvent d'ailleurs issu d'un autre contexte) a la possibilité de se défaire du carcan des traditions pour envisager un avenir différent. Parallèlement à l'arrivée massive d'immigrés venus essentiellement d'Europe, la société américaine ne cesse de redéfinir le principe d'"e pluribus unum" et, au début du 20è, siècle reprend le terme de l'écrivain Zangwill, "melting-pot" pour désigner le processus d'assimilation des immigrés (Fuchs L. 1990 et Higham J. 1984). Mais à la suite de la deuxième guerre mondiale, cette notion est remise en cause par une importante mobilisation politique (à laquelle ont participé de nombreuses congrégations protestantes), qui dénonçait le processus de l'américanisation comme une volonté d'imposer les valeurs WASP (White Anglo-Saxon Protestant) à l'ensemble de la société. Face à une importante ségrégation sociale et raciale observée aussi bien dans le sud du pays que dans les grandes villes, des intellectuels ont souligné, à la suite du chercheur suédois Gunnar Myrdal, les contradictions d'une société en quête de justice et d'égalité universelle alors que paradoxalement, elle maintenait une caste en situation d'infériorité. En effet, les Noirs continuaient de vivre sous le régime de la ségrégation (Thernstrom St. et A., 1997)

1.1- Du mouvement en faveur des droits civiques ...

Le mouvement en faveur des droits civiques dans les décennies 1950 et 1960, reprocha à la société américaine d'être restée dans son fonctionnement comme dans l'image qu'elle se donnait d'elle-même, une société blanche et anglo-saxonne, en dépit d'une rhétorique en faveur du melting-pot. Il a dénoncé l'"American Dream" comme une vision de la classe moyenne blanche et a reproché à la société de s'identifier à un modèle monoculturel. En 1960, 94% des étudiants présents dans les universités américaines étaient blancs, d'après Todd Gitlin, un sociologue de Berkeley. On pouvait également noter l'existence de quotas au bénéfice des Européens dans la politique de l'immigration. Les acquis législatifs du Civil Rights Act (CRA) 1964 et le Voting Rights Act (VRA) 1965 ont permis d'éliminer le principe des quotas et l'immigration massive cette fois-ci a bénéficié aux Asiatiques, Coréens, Vietnamiens et Chinois ainsi qu'aux Latino-américains, Mexicains, Cubains, Portoricains et Dominicains.

Le multiculturalisme n'aurait certainement pas été au centre du débat politique, en dehors du mouvement en faveur des droits civiques menés à l'initiative d'une nouvelle génération d'Américains ayant pour dessein de faire évoluer la réalité institutionnelle et politique de leur pays. La ségrégation raciale dans le sud et la marginalisation des Noirs un peu partout dans les villes leur apparaissaient injustes et ces derniers ont cherché à aller à l'encontre de l'anglocentrisme et de l'eurocentrisme. Le multiculturalisme peut d'ailleurs être interprété comme l'indicateur d'un changement résultant d'un plus grand mélange social ainsi que de la remise en cause radicale de limites et frontières au sein de la société américaine. Suite à la publication de l'ouvrage de Myrdal en 1944, à la convention démocrate en 1948, à la lutte menée par la "National Association for the Advancement of Colored People" (NAACP) et grâce au vote de la Cour Suprême du Kansas en 1954 ("Brown vs. Education") -qui remit en cause le principe de "séparé et égal" dans l'éducation-, les sciences sociales et l'opinion publique ont identifié la question noire comme un problème central de la vie politique américaine. Ce contexte autorisa une ouvrière noire, Rosa Park, en 1955 à prendre la place d'un Blanc dans un bus de Montgomery (Alabama) et à un pasteur inconnu Martin Luther King Jr., de mener pendant plusieurs mois le boycottage systématique des transports en commun par les Noirs de cette même ville.

La mobilisation politique qu'entraîna cette prise de conscience atteignit son apogée au milieu de la décennie soixante et réussit à remettre en cause l'arrêt de la Cour suprême de 1896, "Plessy vs. Ferguson", qui proclamait l'égalité des Noirs face aux Blancs tout en les maintenant dans la ségrégation. La première phase de ce combat en faveur des droits civiques se traduit par des décisions prises par la présidence et le Congrès qui ont mis l'accent sur l'idéal d'une non-discrimination en se référant à une Constitution faisant abstraction de toute idée de race. Le président Johnson dans son discours en faveur du Voting Rights Act de 1965, reprit d'ailleurs la célèbre phrase du pasteur King "we shall overcome" pour signifier le profond désir des Américains de dépasser le conflit latent qui jusqu'ici avait séparé les Blancs des Noirs. La société américaine admettait qu'elle n'avait pas traité les Noirs de la même manière que les autres immigrés et qu'elle cherchait à réparer ce tort en prônant le multiculturalisme. Il est utile de préciser qu'à la suite de la mobilisation des Noirs et des Blancs en faveur des droits civiques pour les Noirs, les Hispaniques et les Asiatiques étaient absents mais qu'ils ont été intégrés dans les textes législatifs dix ans plus tard.

1.2-...à l'adoption du principe du traitement préférentiel

En dépit de l'adoption de lois en faveur des droits civiques, le sort des Noirs ne s'améliora pas vraiment dans la vie politique, économique et culturelle. Certains ont alors affirmé que cette situation pouvait difficilement se concevoir comme un héritage de l'esclavage et de la ségrégation, mais devait plutôt être interprétée comme une conséquence d'un racisme ancré dans le tissu social. La discrimination continuait en dépit de l'absence de racisme consciemment orienté dans les actes : le chômage des Noirs était deux fois supérieur à celui des Blancs alors qu'existaient pourtant des lois en faveur du "fair employment". Les émeutes urbaines des années 1965-68 ont d'ailleurs confirmé ce sentiment et le rapport Kerner de 1968 concevait la révolte ("Black rioting") comme une réponse au racisme ("white racism"). La gauche américaine a voulu remédier à cette situation en se prononçant en faveur de "préférences" à l'égard de minorités au travers de programmes de l'"Affirmative Action".

La première phase de la mobilisation fut donc suivie d'une seconde, à l'initiative cette fois-ci des agences fédérales et des cours de justice qui ont mis l'accent sur le "traitement préférentiel" (Affirmative Action) à l'égard des minorités. Deux agences fédérales ont ainsi été créées pour mettre en oeuvre cette politique, l'"Equal Employment Opportunity Commission" EEOC et l'Office of Federal Contract Compliance" OFCC. Les Etats-Unis sont passés d'une politique en faveur de la non-discrimination à une politique préférentielle à l'égard des minorités et des femmes, sous le titre d'"Affirmative Action". Le traitement préférentiel devenait la norme dans les universités, les contrats de marchés publics et les administrations publiques.

Le traitement préférentiel a sans aucun doute contribué à faire reculer la discrimination mais il s'est aussi traduit par un processus d'une plus grande complexité sur le plan technique et de ce fait moins transparent aux yeux du public. Il existe bien une volonté institutionnelle en faveur du traitement

préférentiel mais elle a perdu toute légitimité dans l'opinion publique. Nombreux sont ainsi ceux qui ayant été en faveur de l'AA commencent à la critiquer pour la qualifier de "discrimination inversée". L'historien et philosophe David Hollinger va même jusqu'à remettre en cause les catégories utilisées par le recensement qui distingue les Blancs, les Noirs, les Hispaniques, les Asiatiques et les Indiens ("native Americans"). Il leur reproche de ne pas prendre en compte le nombre croissant d'individus issus de mariages mixtes et souligne le retard des politiques identitaires par rapport à une dynamique sociale comptant un nombre croissant d'individus hybrides. Hollinger part du principe que ce métissage croissant amorce l'avènement d'une société post-ethnique, un point de vue rejeté aussi bien par l'Amérique blanche qui craint cette société post-ethnique que par les partisans de l'"Identity Politics" qui défendent le référent ethnique.

- 0 La mobilisation en faveur des droits civiques qui a instauré le multiculturalisme s'est également traduite par l'instauration d'une procédure le "redistricting", le redécoupage des circonscriptions électorales en vue de faire émerger des représentants des minorités ethniques dans la sphère politique.

Multiculturalisme ou les risques d'ethnisation des rapports sociaux : la procédure du redistricting à Los Angeles

- 1 Le Voting Rights Act (VRA) de 1965 et l'amendement de 1975 avaient certes permis aux Noirs et aux Hispaniques de participer à la vie politique mais ils ne s'étaient pas véritablement traduits par l'avènement d'élus appartenant aux minorités ethniques. Aussi en 1982 un amendement porté à la section 2 du VRA introduit une clause spatiale exigeant de la part des municipalités le remaniement des limites des circonscriptions électorales à la suite de recensements ayant signalé la croissance d'une catégorie ethnique. La procédure du redistricting renforce la ségrégation raciale afin de permettre à tout territoire (comprenant des minorités) d'être représenté au conseil municipal par un élu de la dite minorité. A Los Angeles cette procédure a attisé les tensions interethniques qui d'une certaine manière s'étaient affirmées avant les émeutes de South Central (C.Ghorra-Gobin, 1992).

2.1- Los Angeles : De la ville anglo-saxonne à une réalité pluri-ethnique

- 2 Jusqu'au milieu de la décennie 1960, Los Angeles se pensait comme une entité essentiellement anglo-saxonne qui ne prit véritablement conscience de la présence des Noirs qu'au moment des émeutes de Watts en Août 1965. Les Blancs (Hispaniques inclus) représentaient 83,5% de la population contre 13,5% pour les Noirs et 1,5% pour les Asiatiques. Les Noirs ne comptaient alors qu'un élu au niveau du pouvoir local, Tom Bradley, un ancien officier de police, représentant le dixième arrondissement depuis 1963. Ce conseiller - qui fut d'ailleurs réélu en 1967 et en 1971-, était doué d'une grande finesse politique et n'a jamais cherché à défendre les seuls intérêts de sa communauté. Aussi tout au long de sa carrière politique, il a réussi à se créer des alliances politiques (parmi les Blancs notamment) et à devenir maire en 1973, grâce au vote des Blancs des quartiers ouest. Au cours de cinq mandats successifs, il a poursuivi une stratégie qui consistait à concilier les intérêts des Blancs et des Noirs et s'est illustré comme la figure la plus célèbre de la "politics in Black and White", comme l'écrit le politologue Sonensheim.
- 3 A la suite des résultats du recensement de 1980 montrant une nouvelle poussée démographique en faveur des Hispaniques, la ville de Los Angeles se vit dans l'obligation de revoir les limites de ses quinze circonscriptions électorales en vue de faire émerger un territoire hispanique susceptible de se faire représenter par un élu hispanique. Un premier plan fut discuté en 1982 mais il fit aussitôt l'objet d'une attaque en justice initiée par l'administration fédérale pour sa non-conformité avec la loi. Des associations de défense des droits civiques, comme le "Mexican-American Legal Defense and

Education Fund" (maldef) et le "California for Fair Representation" (CFR) n'avaient pas hésité à se mobiliser et à faire pression auprès de Washington DC pour que la loi soit respectée au niveau local. L'administration fédérale reprocha à la ville de Los Angeles son attitude discriminatoire à l'égard de la minorité hispanique alors qu'elle représentait 35% de la population et ne disposait que d'un conseiller municipal hispanique. La décision du tribunal administratif se fit donc en faveur de la minorité hispanique et la ville fut contrainte d'initier une nouvelle procédure de "redistricting". Un nouveau découpage territorial de la ville fut à nouveau présenté en 1986 par Richard Alatorre (unique conseiller municipal hispanique).

- 4 Ce deuxième plan réussissait certes à faire émerger un deuxième arrondissement rassemblant une majorité d'Hispaniques en mesure de voter mais il présentait l'inconvénient de remanier le territoire de Hollywood, l'arrondissement où un conseiller municipal asiatique avait été élu en 1985. Michael Woo, l'élu, avait réussi à pratiquer une politique de coalition sur un territoire où vivaient des Blancs (d'origine russe, arménienne et de l'Europe de l'est) ainsi que des Asiatiques et des Hispaniques. Alatorre s'était donc arrangé pour ne toucher ni au territoire des conseillers municipaux noirs ni à celui appartenant des Blancs. Mais face à l'agressivité de Michael Woo, de la communauté asiatique et des associations, le conseil municipal se vit dans l'obligation de refuser le plan d'Alatorre. La procédure du redistricting devait se poursuivre et la chance de Los Angeles fut alors de perdre un conseiller municipal blanc au cours de l'été 1986. Le territoire de ce dernier fut remanié, ce qui permit de faire émerger un deuxième territoire hispanique juxtaposé au premier et tous les deux à proximité du centre-ville. A l'automne 1986, Los Angeles disposait ainsi de deux arrondissements (1 et 14) comprenant une majorité d'Hispaniques, ce qui permit l'élection d'un deuxième conseiller municipal, Gloria Molina.

2.2- Le redistricting instrumentalise les relations inter-ethniques

- 5 La procédure du redistricting exige en réalité la prise en compte simultanée de deux critères démographiques, la population vivant sur un territoire donné et la population en mesure de voter sur ce même territoire. La tâche du démographe consiste d'abord à répertorier l'ensemble des "îlots du recensement" (census tracts) et à faire juxtaposer ceux présentant une majorité en faveur d'une communauté ethnique donnée. A cette première étape de caractère technique suit une seconde qui consiste à démontrer que le territoire en question détient bien une majorité ethnique en mesure de voter. En effet un territoire ethnique inclut souvent un pourcentage d'immigrés supérieur à celui de n'importe quel autre quartier de la ville et comprend en outre une population jeune importante. A ces deux critères purement objectifs s'en ajoute un troisième plus difficile à cerner, le comportement électoral des minorités ethniques. Des chercheurs ont en effet démontré qu'un Noir ne se comportait pas comme un Hispanique, un Wasp ou un Asiatique et que d'une manière générale, les minorités ethniques ne participaient pas aux élections de la même manière que les Blancs. Il en résulte que déterminer les limites d'un territoire où une majorité ethnique est en mesure de voter, exige aussi d'anticiper le comportement électoral de communautés ethniques en présence, ce qui relève d'un arbitrage politique.
- 6 Dans le premier arrondissement de la ville de Los Angeles, situé à proximité du centre-ville, 75% de la population est hispanique mais celle-ci ne représente que 45% des citoyens inscrits sur les listes électorales alors que 7% des habitants sont des Blancs mais ils représentent 40% des habitants inscrits sur les listes électorales. Cette disproportion entre les deux séries de chiffres atteste de la présence d'immigrés non encore naturalisés (donc dans l'incapacité de voter) et d'un absentéisme de la part de la minorité ethnique.

	Population Totale	Répartition ethnique en %		
		Noirs	Hispaniques Asiatiques	Blancs
1960	2479000	13,50	* 1,50	83,50
1970	2512000	17,90	18,40 2,10	61,60

1980	2900000	0,17	27,50	6,90	51,40
1990	3400000	0,13	39,90	9,20	37,90

Tableau 1 : LA VILLE DE LOS ANGELES DEVIENT PLURIETHNIQUE

*= Les Hispaniques n'avaient pas été identifiés en tant que catégorie de population lors du recensement de 1960.

Source : bureau du recensement

	Arrondissements Blancs	Noirs	Asiatiques	Hispaniques
	1			
%pop.totale	7	2,1	16	74,9
%pop.inscrite	39	7	9	45
	8			
%pop.totale	4	63	2	31
%pop.inscrite	6,5	89	1,5	3
	9			
%pop.totale	2,5	35	2,5	60
%pop.inscrite	7,8	83,5	1,5	7,2
	14			
%pop.totale	13	3,7	10,3	73
%pop.inscrite	39,5	4,5	4,5	51,5

Tableau 2 : POPULATION RESIDENTIELLE ET POPULATION INSCRITE SUR LES LISTES ELECTORALES en pourcentage (Quelques exemples d'arrondissements)

Source : conseil municipal, 1986

- 7 Le redistricting qui repose sur le principe de la construction d'un territoire ethnique en vue de garantir la présence d'élus représentant cette même communauté ethnique s'inscrit dans l'idéologie du multiculturalisme et a pour ambition d'assurer la diversité ethnique des élus au niveau du conseil municipal. Mais quel sens peut avoir le redistricting quand on sait qu'une fraction non négligeable de la communauté noire, -celle qui appartient essentiellement à la classe moyenne- a quitté la ville pour la banlieue et que depuis le ghetto noir a accueilli des immigrés hispaniques et asiatiques. Aussi le redistricting peut être interprété à juste titre comme une instrumentalisation des relations inter-ethniques au sein d'une catégorie de la population, l'"underclass" (sous-prolétariat) ainsi dénommée en raison de son faible lien avec les réseaux économiques et sociaux depuis le départ des usines du centre-ville.
- 8 A la rivalité entre anciennes minorités et nouveaux immigrés sur le marché du travail, le redistricting en a ajouté une pour la maîtrise d'un territoire en vue d'accéder à une meilleure représentativité sur la scène politique (C. Ghorra-Gobin, 1997). Le représentant de la minorité hispanique, Alatorre, n'a nullement remis en cause le territoire des Blancs mais s'est focalisé sur celui d'un élu asiatique. Tout au long de la procédure le maire noir (Tom Bradley) qui avait pourtant réussi à mener une politique biraciale, ne s'est jamais exprimé clairement. A l'époque il avait l'ambition de devenir gouverneur de la Californie et a préféré éviter de prendre position mais il est certain qu'il a souvent sous-estimé le poids démographique et politique des Hispaniques.

Conclusion : du redécoupage territorial à l'impératif d'un espace multiculturel

- 9 L'analyse du redistricting à Los Angeles atteste la validité d'une telle procédure, à condition qu'elle soit conçue comme une étape de transition autorisant les minorités ethniques à être présentes sur la scène politique. En effet la procédure a pour inconvénient de renforcer l'ethnisation des rapports sociaux en enfermant l'individu dans son territoire tout en lui faisant comprendre que c'est le seul moyen de

s'émanciper. Elle ne reflète en aucun cas cette volonté de reconnaissance et de libération de l'individu : en effet moins la communauté ethnique est repliée sur elle et ses membres éparpillés sur l'ensemble du territoire urbain, plus ses chances d'être représentées par un élu municipal sont faibles. Le redistricting positive certes la ségrégation de la ville américaine mais il risque aussi de se traduire par la simple juxtaposition spatiale d'entités monoculturelles. Aussi il pose de manière explicite la question du statut de l'espace public simultanément dans sa dimension politique mais aussi dans sa dimension matérielle.

- 0 La société américaine a certainement réussi à se distancier de la matrice monoculturelle (blanche et anglo-saxonne) pour se donner l'ambitieux projet de l'avènement d'une société multiculturelle mais elle n'a pas cherché à définir le lieu de l'apprentissage de celle altérité, c'est-à-dire l'espace public multiculturel. Pourtant Charles Taylor, le défenseur du multiculturalisme n'a cessé d'affirmer que c'est au travers d'une "politique de la reconnaissance" qu'est censé se développer un lien structurel entre l'individualisme et les revendications multiculturelles. Par ailleurs dans un travail collectif publié sous le titre de Qu'est-ce qui Institue la ville? des chercheurs de disciplines différentes mais concernées par l'avenir de la ville avaient souligné combien l'espace public représentait l'espace privilégié de la construction de l'altérité et donc de l'identité de l'individu et devait se concevoir comme le fondement de l'urbanité. Or voilà que le multiculturalisme en s'éloignant de l'épistémologie monoculturelle a eu tendance à instituer une frontière bien plus opaque entre l'espace public et l'espace privé (A.Semprini, 1997) justement parce que l'accession à l'espace public n'avait pas été possible pour les nouveaux acteurs qui en étaient exclus ou marginalisés. Ce passage, d'un espace public traditionnel où les sphères publiques et privées sont séparées, à un espace multiculturel, relève bien a priori de l'ordre anthropologique et politique mais se pose tout autant dans sa dimension matérielle. La question multiculturelle lorsqu'elle se décline dans le champ urbain exige de définir les caractéristiques et les enjeux de ce nouvel espace public.

BIBLIOGRAPHIE

Berque A. (1993), *Du geste à la cité*, Paris, Gallimard.

Claval P. (1995), *La géographie culturelle*, Paris, Nathan.

Conzen K. (1979), "Immigrants, Immigrant Neighborhood and Ethnic Identity : Historical Issues", *JOURNAL OF AMERICAN HISTORY* 79, 603-625.

Daniels R. (1990), *Coming to America*, New York, HarperCollins Publishers.

Foote K.E. et alii (editeur) (1994), *Re-reading cultural geography*, Austin, University of Texas Press.

Fuchs L.H. (1990), *The American kaleidoscope*, University Press of New England, Wesleyan University Press.

Ghorra-Gobin C. (1992), "Los Angeles 1992 : la première émeute multiethnique des Etats-Unis", *HERODOTE* 65-66, 326-337.

(ed.) 1994, *Qu'est-ce qui institue la ville? Penser la ville de demain*, Paris, l'Harmattan.

(1997), "South Central = Watts II?", *HERODOTE* 85, 143-159.

(1997), *Los Angeles le mythe américain inachevé*, Paris, CNRS éditions.

Goldberg D. (éditeur) (1994), *Multiculturalism : A critical reader*, Cambridge, Blackwell.

Gitlin T. (1995), *The twilight of common dreams*, New York, Holt.

Guttman A. (1994), *Multiculturalism examining the politics of recognition.*, Princeton, Princeton University Press.

- Hacker A. (1992), *Two nations : black & white, separate hostile unequal*, NY, Ballantine Books.
- Hollinger D. (1995), *Postethnic America beyond multiculturalism*, New York, Basic Books.
- Lacorne D. (1997), *La crise de l'identité américaine.. Du melting pot au multiculturalisme.*, Paris, Fayard.
- Lemann N. (1977), *The promised land the great black migration and how it changed America*, New York, Knopf.
- Myrdal G., (1944), *An American dilemma : the negro problem and American democracy*, New York, Harper and Row.
- Semprini A. (1997) *Le multiculturalisme*, Paris, PUF.
- Sonenshein R.J.(1993), *Politics in black and white*, Princeton University Press.
- Thernstrom St. et A., (1997), *America in black and white : one nation indivisible*, New York, Simon & Schuster.
- Walzer M. et al. (editeur) (1982), *The politics of ethnicity*, Cambridge, The Bellknap Press of Harvard University Press.

NOTES

1. En occupant désormais une place centrale dans la vie politique américaine, le multiculturalisme a contribué à renforcer la légitimité de la géographie culturelle qui fut un temps jugée insignifiante par ses détracteurs (Foote K.E. et alii, 1994).

2. Des chercheurs en sciences sociales établissent un parallèle entre (1) la crise de la théorie et de la politique de l'assimilation et (2) la remise en cause de la modernité. La première ne serait qu'un symptôme d'un mouvement beaucoup plus profond. Ici pour des raisons de commodité méthodologique on a préféré se limiter au constat de la faiblesse du paradigme assimilationniste.

POUR CITER CET ARTICLE

Cynthia GHORRA-GOBIN, « Des villes et de la question multiculturelle : comment définir un espace multiculturel ? », *Cybergegeo*, Colloque "les problèmes culturels des grandes villes", 8-11 décembre 1997, article 76, mis en ligne le 04 février 1999, modifié le 07 juin 2007. URL : <http://www.cybergegeo.eu/index1023.html>. Consulté le 25 septembre 2007.

AUTEUR

Cynthia GHORRA-GOBIN

Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire Espace et Culture, enseigne à l'Université de Paris IV et à l'Institut d'Etudes Politiques (Paris).